SAINT BÉNIGNE

Bulletin municipal

Année 2024

Bulletin 2024.indd 1 03/01/2024 08:46

Le sommaire

Sommaire	2
Mot de Mme le maire	3
La communee	4 et 5
Etat-civil, naissaaances , mriaages, décès	6 et 7
Les tarifs	8
Compte administratif	9
Formalité administratives	10
Urbanisme	11
CCAS	12
Bibliothèque	13
Investissements : bâtiments /voirie	14/15/16
Communication	17
Centre local d'incendie et de secours SLIS	18 et 19
Entreprises et commerces	20 et 21
Plan des routes et des rues	22 et 23
Ecole	24 à 27
Cantine	28
Sou des éxoles	29
Accueil périscolaire	30
Laine et petites mains	31

Bresse Impro	32
Proximi'CAA	33
Rantanplan	34
Saint-Béaal	35
Cavaliers de Pré Fleuri	36
Société de chasse	37
La Rando	38
Lire ici et là	39
Jaunes et bleus	40 et 41
Conscrits	42
Anciens combattants	43
Amicale des sapeurs-pompiers	44
Port des repas / Transport	45
Croix-Rouge	46
Don du sang	47
Maison de l'eau et de la nature	48
Calendrier (1er semestre)	49
Calendrier (2ème semestre)	50
Conscrits des classes en 3	51

Commission du bulletin :

Emily Unia, Cathrerine Pommet, Géraldine Malterre, Jean-Paul de Souza, Philippe Vilard, FrédéricDelande, Stéphanie Dey.
Maquette et PAO Charles Mathey

Responsable de la publication : Le maire Emily Unia

Le mot de Madame le Maire

L'année 2023 nous offre une vision au plus juste de notre commune. Le recensement de ce début d'année dénombre 1363 habitants soit 50 de plus de plus qu'il y a 5 ans. Le PLUI vient d'être voté par le Conseil communautaire après 6 années de travail et la validation des 20 communes membres. Il définit un nouveau zonage et un nouveau règlement d'urbanisme simplifié. Enfin, nous avons mis en place un nouvel adressage qui répondra à la réglementation. Merci à tous de votre participation à la réunion publique du 4 octobre dernier. Vous trouverez dans ce bulletin la nouvelle carte des voies communales.

De nombreuses réalisations sont détaillées dans le bulletin au niveau des bâtiments comme l'école, qui reste une priorité pour notre équipe et de la voirie pour la sécurisation de la traversée de la RD2 notamment.

Le 15 juillet dernier, la commune a été frappée par une tempête d'une rare violence qui a touché de nombreux foyers. Des habitations ont été endommagées, des routes et l'électricité ont été coupées par des chutes d'arbres, des récoltes de plusieurs exploitations agricoles ont été impactées. Nous avons collectivement fait face avec la participation de chacun à son niveau pour prêter main forte à son voisin, pour dégager des routes, poser des bâches sur les toitures. Je tiens à renouveler mes remerciements à ceux qui se sont mobilisés, les agriculteurs, les agents d'Enedis et nos sapeurs-pompiers qui sont venue en renfort des effectifs de Pont de Vaux.

Cela m'amène à évoquer une figure de nos pompiers qui cette année a passé la main. Le Capitaine Honoraire Christian Perdrix a quitté les effectifs du SLIS (service local d'incendie et de secours) après plus de 36 années au service de ses concitoyens. Nous avons pu collégialement le remercier pour cela lors de la cérémonie de passation de commandement du 8 juillet. Il a formé de nombreux sapeurs-pompiers durant sa longue carrière. Notre SLIS compte 10 membres dont 3 ont été mis à l'honneur cette année pour la longévité de leur engagement. Je ne peux qu'encourager les nouveaux arrivants, ou les plus anciens qui n'ont peut-être pas osé sauter le pas, à venir se renseigner auprès de notre nouveau chef de corps le Lieutenant Denis Perdrix pour s'engager au sein d'une équipe motivée, compétente et pour servir sa commune.

Le bulletin communal fait la part belle aux nombreuses associations de notre territoire.

Je souhaite les remercier pour leur dynamisme. Le calendrier des fêtes est comme toujours bien garni !

Je m'associe à mes collègues élus et aux agents communaux pour vous souhaiter une heureuse année, pleine de santé et de réussite dans vos projets que j'espère nombreux pour l'année 2024.

Emily Unia

Bulletin 2ème.indd 3 03/01/2024 08:46

COMMUNE DE SAINT-BÉNIGNE - 01190

1363 Habitants
Altitude : 206 mètres
Superficie : 16,49 km2

SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Lundi : de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.
Mardi et Jeudi fermé au public.
Mercredi de 9 à 12 heures.
Vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.
Secrétaires :
Mmes Evelyne Sixdenier, Stéphanie Bard

Adresse:
701, Route de la Mairie
.01190 Saint-Bénigne
Téléphone : 03.85.30.33.27
e.mail : stbenigne01@orange.fr
Site internet : saintbenigne.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Le Maire : Emily Unia
Première adjointe : Catherine Pommet
Deuxième adjoint : Gilles Fontaine
Troisième adjoint : Géraldine Malterre
Quatrièm adjoint : Philippe Vilard

Conseillers Municipaux :
Christian Brouillard, Frédéric Delalande, Arlette Denis, Stéphanie Dey, Amélie Fêvre, Alain Mich Chantal Chatagnier, Christian Perdrix, Christelle Vaucher, Jean-Paul De Sousa.

Les AGENTS DE LA COMMUNE :

Agent des services techniques :
M. Jérôme Giral
ATSEM :
Mmes Adeline Gautheron et Sandrine Casabella

Agent polyvalent :
Mme Florence Ryon

LES SERVICES :

Ramassage des ordures ménagères : à partir du 1er janvier le JEUDI semaine impaire.
Déposer les bacs sur la voirie le mercredi soir.
Bacs roulants "agréés par le service" déposés aux points prévus par Ie Conseil municipal.
Jours fériés : collecte décalée au vendredi.
Tri sélectif : plates-formes à côté de la mairie et au lieudit Champ de Saint-Bénigne

DÉCHETTERIE :

Intercommunale :
Ouverte à Pont-de-Vaux, rue Notre-Dame.
Du lundi au vendredi : de 14 à 18 heures
Le Samedi : de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures

SAPEURS-POMPIERS :

Service Local d'Incendie et de Secours (SLIS)
Responsable :
Sergent Denis Perdrix

Bulletin 2ème.indd 4 03/01/2024 08:46

ÉCOLE PRIMAIRE :

Directrice :
Mme Ariane Chalaye
03.85.30.93.00

Professeurs des écoles :
PS-MS : Mme Boyat - GS/CP : Mme Claus - CP /CE1: Mme Darbon - CE1/CE2 Mme Benoit / Mme Chantin - CE2/CM1 Mme Chalaye / Mme Chevauchet. CM1-CM2 : M. Faure.

Service cantine : Mmes Laetitia Michelot, Dominique Prevel, Ghislaine Siwvzak.
Interclasse : Mmes Adeline Gautheron, Florence Ryon et Sandrine Casabella

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

Directrice : Ludivine Boyat
Responsable de site : Anthony Périer. Matin : de 7 h 05 à 8 h 35.
Après-midi : de 16 h 15 à 18 h 45.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Cour de la mairie. Responsables Joële Jomain et Evelyne Marceau.
Lundi : de 14 h à 16 heures, réservé aux scolaires. 16 h à 17 heures, tous publics.
Mercredi : de 15 h à 17 heures, tous publics. Samedi de 10 h à 12 heures., tous publics.
Vacances scolaires : ouvert uniquement le mercredi et samedi, sauf aménagement.

SALLE MULTIFONCTION :

Locations et réservations par écrit auprès du secrétariat de mairie. Tél. 03.85.30.33.27.
La commune ne loue pas de vaisselle hors de la salle multifonctions.

ASSOCIATIONS LOCALES :

Amicale des pompiers :	M. Patrick NUGUET
Amicale des supporters :	M. Didier LETHENET
Amicale des joueurs de rugby :	M. Loïc BASSET
Anciens Combattants :	M. André RIAZA
Bresse Impro :	M. Jean-Luc DEGAY
Cantine scolaire :	Mme May JOURNAUX
Cavaliers de Pré Fleuri :	Mme Catherine DUMONCEAU
Conscrits :	M. Lucie BONNET
C.U.M.A. :	M. Bertrand PONCET
Accueil périscolaire :	Mme Ludivine BOYAT
La Rando :	Mme Jeannine MATHEY
Lire Ici et Là :	Mme Danielle BAISSARD
Proximi'C.A.A. :	Mme Françoise DEBOST
Ran Tan Plan :	M. Roland MOREL
Saint-Bé.A.A.L. :	Mme Arlette DENIS
Société de chasse :	M. Julien VERNUS
Sou des écoles :	Mmes Laure MOREL et Olivia SARRAZIN
Val Heureux :	Mme Bernadette PAUGET

Correspondants divers :

La Voix de l'Ain Charles Mathey 1364, route de la Mairie, St-Bénigne - 06.59.84.78.82 - 09.79.00.61.79
charles.mathey800@orange.fr

LE PROGRÈS Christophe Mathis : 07.60.85.14.35 - csmk@hotmail.fr

Bulletin 2ème.indd 5 03/01/2024 08:46

Naissances

Le 31 décembre 2022
Lyam DESMARIS
Fils de Christophe DESMARIS
et Laura LAQUE

Le 20 janvier 2023
Charly DURAND
Fils de Julien DURAND et Barbara JUPILLE

Le 08 février 2023
Siryne BENAMEUR
Fille de Bouziane BENAMEUR
et Ikram BOUCHENAFA

Le 14 août 2023
Noa BOUVARD
Fils de Olivier BOUVARD et Claire PACOREL

Le 20 septembre 2023
Livio DELORE
Fils de Julien DELORE et Margot GUILLOT

Le 27 septembre 2023
Paolo DIMITRIO
Fils de Sandro DIMITRIO
et Charline DA SILVA-TORRES

Le 30 septembre 2023
Maé BRUNET
Fils de Marc BRUNET et Anaïs PERIER

Le 05 octobre 2023
Lyzio COUTINHO
Fils de Kévin COUTINHO
et Christelle STIZI

Le 01 novembre 2023
Lia DOTHAL
Fille de Jimmy DOTHAL
et Laurine DARBON

Le 09 décembre 2023
Liam CHAUDET
Fils de Noam CHAUDET
et de Salomé KROST

Mariages et Pacs

MARIAGES

Loïc BASSET et Tiffany DESBROSSES 17 juin 2023
Loïc GUILLON et Nancy PEILLEX 03 août 2023
David DEZAUTE et Marion POMMET le 09/09/2023
Kevin SEVELINGE et Justine GUILLERMONT le 30/09/2023

PACS

Arthur Ramboer et Aurélie Magneron le 21 février 2023
Erwan Tufel et Laurie Ducaruge le 16 mars 2023
Ludovic Giraud et Julie Giraud le 28 mars 2023
Arnaud Chatelet—Bouget et Simonet Gwladys le 14 avril 2023
Thomy Leborne et Pauline Bouquet le 11 mai 2023
Loïc Geray et Pauline Peulet le 05 juin 2023
Christophe Desmaris et Laura Laque le 23 aôut 2023
Gabriel Gandet et Ana Moncada Araque le 25 oût 2023

Bulletin 2ème.indd 6 03/01/2024 08:46

Décès

Simone GUILLERMIN 05 février 2023

Ginette MOREL 14 Février 2023

Aimée LARUE 24 février 2023

Monique VERNOUX 05 mars 2023

Robert MARILLER 10 mars 2023

Paul BAISSARD 11 mars 2023

Gilbert MOREL 12 avril 2023

Lucienne DANANCHER 01 mai 2023

René VIAUD 19 mai 2023

Solange GERAY 25 mai 2023

André RENOUD-LYAT 30 mai 2023

Marie BROUILLARD 10 juillet 2023

Claudette PENIN 18 août 2023

Marie PAUGET 27 août 2023

Daniel BARDON 29 août 2023

Simone CHAVEROT 15 septembre 2023

Michel GUICHARD 27 septembre 2023

Malik FRECAUT 12 octobre 2023

Robert COUTURIER 01 novembre 2023

Denise TRICAUD 13 novembre 2023

Joseph BROUILLARD 16 novembre 2023

Madeleine VIAUD 02 décembre 2023

Armande DUBOIS 03 décembre 2023

Paul FORAY 25 décembre 2023

Bulletin 2ème.indd 7 03/01/2024 08:46

Les tarifs 2024

Désignation	Locaux	Extérieurs
SALLE MULTIFONCTION WEEK-END		
Salle multifonction dans son ensemble	560	784
Petite salle + cuisine	280	448
Petite salle	168	336
Grande salle + cuisine + bar	448	672
Grande salle +bar	336	560
Préau + bar	224	392
Salle de réunion	56	90
Salle multifonction pour AG ou séminaires (hors week-end)	168	336
Location vaisselle (prix par couvert)	0,5	
Remorque-frigo avec la salle	50	50

CIMETIERE	
1 emplacement 2m2 (30 ans)	100
Colombarium	
1 case (30 ans)	632
1 cavurne (30 ans)	328
Jardin du souvenir	
1 inscription sur plaque (30 ans)	80
ASSAINISSEMENT	
PAC constructions nouvelles:	
Immeuble simple:	
1 logement ou local professionnel	941
Immeuble collectif:	
1 logement ou local professionnel	941
2 logements ou locaux professionnels	923
3 logements ou locaux professionnels	847
Frais de branchement constructions existantes	
1 logement ou local professionnel	754
2 logements ou locaux professionnels	1 110
3 et 4 logements ou locaux professionnels	1 479
5 logements ou locaux professionnels et +	1 849
Frais de branchement constructions nouvelles	
Montant des travaux facturés à la commune	
REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	
Abonnement 01/04/N - 31/03/N+1	99
le m3	1,42
PHOTOCOPIEUR	
La page	0,18

Bulletin 2ème.indd 8 03/01/2024 08:46

Compte administratif 2022

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues par la commune pour l'année. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unité, universalité, spécialité et équilibre.
Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022. Le compte administratif 2022 a été approuvé par le conseil municipal le 13 avril 2023.
La section de fonctionnement représente la gestion des affaires courantes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT. - DEPENSES

Total des dépenses : 581 079,23 €

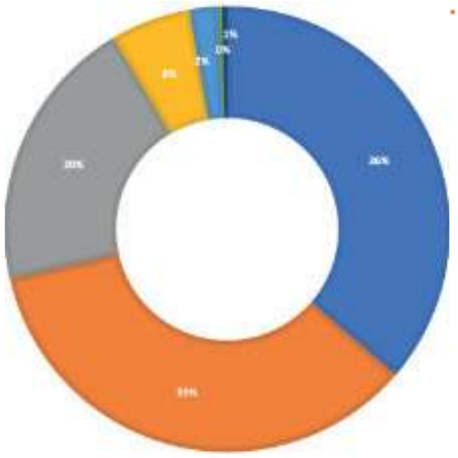

- Charges de personnel..... 211 159,19 €
- Charges à caractère général..... 203 628,26 €
  bâtiments communaux, achats matières premières et fournitures
- Autres charges gestion courante ..... 116 758,33 €
  indemnités des élus, subventions versées aux associations
- Atténuation de produits ..... 33 826,00 €
  reversements des produits fiscaux
- Charges financières ..... 12 010,85 €
  intérêts des emprunts à rembourser
- Charges exceptionnelles..... 1 500,00 €
  annulation titres exercises antérieurs
- Opérations d'ordres entre sections d'amortissements ..... 2 196,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT. - RECETTES

Total des recettes : 743 064,26 €

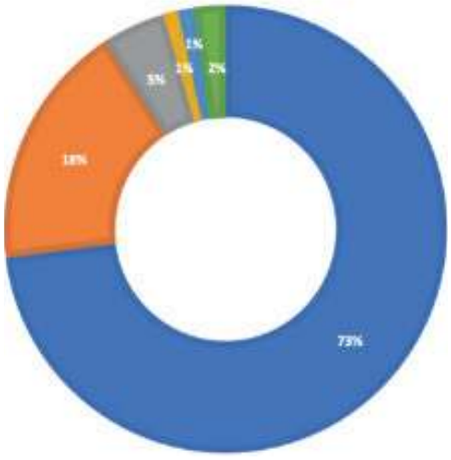

- Impôts et taxes..... 542 014,00 €
  impôts locaux des ménages et des entreprises
- Dotations et participations..... 133 117,94 €
  dotations versées par l'Etat et diverses subventions
- Autres produits de gestion courante ..... 34 416,39 €
  revenus des immeubles communaux (loyers ...)
- Atténuation de charges ..... 7 775,93 €
- Produits exceptionnels ..... 9 118,91 €
  dons, remboursements de sinistres par assurance ...
- Produits des services ..... 16 621,09 €
  prestations fournies
  (vente de bois, location salles.....)

Bulletin 2ème.indd 9 03/01/2024 08:46

Formalités administratives

Recensement militaire obligatoire

Depuis le 1ier janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Ce recensement se fait entre la date anniversaire de vos 16 ans et la fin du 3ème mois suivant le mois de naissance. Cependant, vous pouvez toujours « régulariser » votre situation jusqu'à vos 25 ans. Vous devez vous présenter au secrétariat avec :

- Le livret de famille
- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, eau…)

L'attestation de recensement doit être conservée par vos soins. Aucun duplicata ne sera délivré.

Ce document est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, veillez à donner des copies et jamais l'original de l'attestation.

Les données issues de ce recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions pour être électeur sont remplies..

Elections

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour voter. Pour demander à être inscrit sur la liste électorale de votre commune, vous devez être majeur, de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques, avoir une attache avec la commune d'inscription : domicile, résidence depuis 6 mois au moins de façon continue et effective ou payer depuis 2 ans au moins la taxe foncière, la taxe d'habitation ou la taxe professionnelle ou la cotisation foncière des entreprises (CFE).

Les inscriptions s'effectuent soit en mairie, soit en ligne sur :

service-public.fr

Carte d'identité et passeport

Prendre rendez-vous auprès des mairies habilitées : Pont de Vaux, Montrevel en Bresse, Mâcon.

Le dossier de demande doit être déposé par la personne qui en fait la demande, pour un relevé d'empreinte.

Validité prolongée à 15 ans pour les cartes délivrées aux majeurs après le 1er janvier 2014 (attention, certains pays n'acceptent que les cartes d'identités valides, pensez à vérifier).

Pas de changement pour les mineurs (validité 10 ans). Délai d'obtention de 1 à 2 mois.

Sortie du territoire des mineurs

Il est désormais obligatoire pour tout mineur qui voyage sans un représentant légal de justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français.

Nouveaux arrivants

Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune.

Merci de bien vouloir vous présenter en mairie afin que nous puissions vous accueillir et vous donner des renseignements d'ordre général sur le fonctionnement de notre collectivité

Bulletin 2ème.indd 10 03/01/2024 08:46

Urbanisme

Vous avez un projet pour votre maison ou pour votre terrain :

un agrandissement, la création d'une véranda, la pose d'une clôture, l'installation d'une cabane de jardin… ?

Nous vous rappelons que tout projet de modification est soumis à une demande d'autorisation d'urbanisme préalable, à déposer au secrétariat de la mairie.

En fonction de votre projet et du lieu d'implantation, il peut s'agir d'une demande de permis (de construire, d'aménager…) ou d'une déclaration préalable de travaux. En effet, la délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que vos travaux sont conformes aux règles en vigueur.

Rappel du code de l'urbanisme

Les termes de l'article L480-4 sont clairs : « le fait d'exécuter des travaux (soumis à demande d'autorisation préalable) en méconnaissance des obligations imposées par les titres Ier à VII du présent livre et les règlements pris pour leur application ou en méconnaissance des prescriptions imposées par un permis de construire, de démolir ou d'aménager ou par la décision prise sur une déclaration préalable est puni d'une amende comprise entre 1 200 euros et un montant qui ne peut excéder, soit, dans le cas de construction d'une surface de plancher, une somme égale à 6 000 euros par mètre carré de surface construite, démolie ou rendue inutilisable au sens de l'article L. 430-2, soit, dans les autres cas, un montant de 300 000 euros. En cas de récidive, outre la peine d'amende ainsi définie un emprisonnement de six mois pourra être prononcé. »

Par conséquent, afin d'éviter tout désagrément, nous vous conseillons de contacter la mairie en amont de tout projet.

Comment saisir l'administration :

Par voie électronique pour vos demandes d'urbanisme (certifiats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire) ?

Le droit pour toute personne de saisir par voie électronique l'administration est un principe général posé par le Code des Relations entre le Public et l'Administration (article L.112-8 et suivants du CRPA) qui s'applique pour toute demande ou procédure (sauf exceptions légalement encadrées) à l'ensemble des services de l'Etat et des collectivités territoriales.

En matière d'urbanisme, à compter du 1er janvier 2022, il sera possible pour tout administré de la commune de saisir et déposer une demande d'urbanisme en ligne en accédant à l'adresse suivante :

https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001337/

Bulletin 2ème.indd 11 03/01/2024 08:46

Le C.C.C.A.S.

Le CCAS, Comité Communal d'Actions Sociales devient en 2023 le CCCAS : Comité Consultatif Communal d'Actions Sociales de Saint-Bénigne.
Vos interlocuteurs restent les mêmes : 6 élus dont Emily UNIA, Présidente du CCAS, Chantal Chatagnier, Arlette Denis, Stéphanie Dey, Géraldine Malterre, Christelle Vaucher.
5 habitants de la commune : Patrick Brocard, Jean-Luc Degay, Christiane Dumont, Didier Fremiot, Gérard Vattier.

Les missions du CCCAS sont identiques :

Il informe le public sur les différents dispositifs sociaux existants et ceux de « droit commun » gérés par le Conseil Départemental 01 ; il adresse les personnes au centre des Solidarités si besoin ; il travaille en lien avec les assistantes sociales du Conseil Départemental situées au Centre Départemental de la Solidarité à Pont de Vaux ; il fait le relais entre les personnes ayant besoin d'une étude plus approfondie de leur situation afin qu'elles obtiennent des réponses adaptées à leurs demandes et une information exhaustive de la part des travailleurs sociaux ; il trouve les moyens de répondre aux attentes des personnes en difficultés sociales ou ayant des difficultés liées à la dépendance, à la santé, au logement, à l'âge ou au handicap...

Le repas des aînés a eu lieu le 14 octobre et une soixantaine de personnes de 75 ans et plus y ont participé. Ce moment d'échanges autour d'un bon repas concocté par le traiteur Duby de Feillens a été animé gracieusement par Madame et Monsieur Borgeon de Gorrevod accompagnés de leur orgue de Barbarie et la troupe d'improvisation Bresse Impro de Saint-Bénigne. Ces moments de chants, de musique et d'improvisation ont été très appréciés par les convives. Le CCCAS tient à remercier Madame et Monsieur Bourgeon ainsi que la troupe de Bresse Impro pour leurs représentations.

Les personnes n'ayant pas participé au repas se verront remettre un colis de même valeur.

Cette année, entre autres, une personne de la commune a été aidée financièrement par le CCCAS. D'autres sont venues pour obtenir informations et conseils.

Le CCCAS a une pensée émue pour nos chers disparus et toutes les personnes hospitalisées. Il vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année à vous, ainsi qu'à vos proches.

Les membres du CCAS.

Rappel :

Pour rappel, le CCCAS tient une permanence à la mairie chaque premier samedi du mois entre 11 et 12 heures. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous pour s'y rendre.

Les prochaines dates sont les suivantes :

Samedi 6 janvier 2024	Samedi 2 mars 2024	Samedi 4 mai 2024
Samedi 3 février 2024	Samedi 6 avril 2024	Samedi 1 er juin 2024

Bulletin 2ème.indd 12 03/01/2024 08:46

Bibliothèque Municipale

Nous rappelons que les lecteurs ont toujours la possibilité d'emprunter des livres des collections de la Bibliothèque Départementale de l'Ain tant ceux que nous allons chercher régulièrement que ceux qu'ils peuvent réserver soit en se connectant sur son site « lecturein.fr » soit en passant par notre intermédiaire.

L'équipe de 9 bénévoles continue à œuvrer dans l'intérêt de tous.

Nous avons acquis de nouveaux ouvrages de l'ordre de 160, avec les budgets alloués tant par notre Commune que par la Communauté de Communes Bresse et Saône.

Ce nombre est inférieur à celui des autres années car malheureusement, depuis environ deux ans, le prix des livres (enfants et adultes) ne cesse d'augmenter dans des proportions non négligeables, qui plus est, en s'avérant de moins bonne qualité.

Il nous faut donc prendre davantage de précautions, faire attention lors de leur manipulation, de leur lecture et de leur conservation.

Deux bénévoles ont suivi la formation Kamishibaï. Grâce à l'acquisition d'un butaï (petit théâtre) par notre municipalité et aux prêts des livrets consentis par la Bibliothèque Départementale de l'Ain, elles présentent des petits spectacles aux enfants des classes de notre école qui en sont ravis tout comme leurs enseignants.

Cette année encore, le réseau des bibliothèques a pu organiser des spectacles, tous gratuits.

Pour notre commune, nous avons choisi la Dièselle Cie, troupe de Bourg-en-Bresse.

Le 23 septembre 2023, elle nous a fait la primeur de présenter son tout nouveau spectacle qui fut un franc succès, la qualité d'écriture, les jeux de mots, la prestation de la comédienne et du musicien nous ont enchantés.

Nous exprimons nos vifs remerciements à Madame le Maire et au Conseil Municipal, à la Communauté de Communes Bresse et Saône, à la Bibliothèque Départementale de l'Ain, pour toutes les aides financières, logistiques et autres qu'ils nous apportent, et à toutes les personnes ou membres des associations qui nous permettent de mener à bien nos actions et bien évidement à nos lecteurs pour leur fidélité..

Surtout, n'oublions pas les enfants qui, avec l'aide des animateurs de l'accueil périscolaire, confectionnent et nous offrent leurs décorations de Noël.

Ces belles décorations sont installées par nos soins dans la bibliothèque et tout un chacun peut venir les admirer.

Enfin, que 2024 nous permette de poursuivre favorablement nos actions et d'évoluer dans les conditions les meilleures.

Bulletin 2ème.indd 13 03/01/2024 08:46

Investissements

2023 a vu de nombreux chantiers se réaliser sur la commune :

À l'école :

Pour permettre une optimisation de l'utilisation de notre chaudière granulés bois, des travaux de rénovation énergétique ont été entrepris dans la partie la plus ancienne de l'école (classes de petite section, CM1/CM2 et la salle informatique). Ce projet a été travaillé en collaboration avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain et mené par le cabinet d'architecte Atelier 3A. Les travaux débutés aux vacances de Pâques se sont achevés durant l'été. Le bâtiment a été isolé par les combles, toutes les huisseries ont été changées permettant une meilleure isolation. Une ventilation double flux a été installée dans toutes les salles. Le logement laissé vacant, situé au-dessus de l'école, a été intégré au groupe scolaire. Une classe de 50 m² a été créé ainsi qu'un bureau pour la directrice et une salle de réunion pour les enseignants. Pendant les vacances de Toussaint une partie du toit de l'école a été refaite à neuf pour 29.867€ euros auprès de l'entreprise Monin.

Ces travaux ont coûté 416.747€. La commune a pu bénéficier du soutien du Département pour 43.172€, de la région pour 50.000€ et de l'État à travers la DETR pour 97.846€. Une fois la TVA récupérée ces travaux étant de l'investissement), le reste à charge de la commune s'élève à 114.842€.

La commune a également réinvesti pour 5.600€ euros dans l'achat de de mobilier pour tous ces nouveaux espaces. Une salle supplémentaire qui permet un usage mutualisé avec l'accueil périscolaire ainsi qu'un espace dédié aux activités culturelles (théâtre musique pour l'école.

Sécurisation des parkings de l'école

Afin de sécuriser les parkings de la mairie, des aménagements ont été réalisés : Pose de 2 portiques fixes à l'entrée des parkings, installation de barrières tout autour des pelouses de et de 10 tonnes d'enrochement pour un total de 6.534€.

City Stade

Pour accueillir le futur city stade, une plateforme en enrobé a été réalisée par la Colas à proximité du terrain de boules pour un montant de 45.541€.
Le city stade sera opérationnel au premier trimestre 2024

Bulletin 2ème.indd 14 03/01/2024 08:46

Investissements

À l'église et au cimetière :

Des travaux d'aménagement et d'embellissement de l'entrée du cimetière ont été réalisés. Un portail en aluminium a été installé par l'entreprise CN Fermetures. Il est plus léger pour les usagers et permet une ouverture plus ample pour le passage des véhicules.

Style paysage a réalisé un parvis empierré pour parfaire cette entrée. La commune a également procédé au démontage de plusieurs monuments dont les concessions sont échues. Trois nouveaux cavurnes ont également été installés. Le coût total de ces investissements s'élève à 9.355€.

L'église, patrimoine religieux architecturale et culturel de la commune, nécessite des travaux d'entretiens. Ces travaux de reprise de parement, de fissures et de re jointement ont été effectués par l'entreprise Barberot . Des travaux de démoussage, de nettoyage de la toiture et de réparation des gouttières ont également été effectués. L'ensemble de ces travaux aura coûté 24.140€ euros

À la cure :

Afin de valoriser et de diversifier l'offre locative de la commune, le conseil municipal a décidé d'aménager le local dont elle disposait au rez-de-chaussée de la cure. Nous avons travaillé avec des artisans locaux pour mener ce chantier à bien. Celui-ci a été aménagé en un appartement de 60 m² pour un coût total de 60. 000 € environ. Les premiers locataires sont attendus pour début 2024.

Réseau d'assainissement

Le réseau d'assainissement a été prolongé, par l'entreprise Bouvard, dans le secteur de Montrin afin de permettre le raccordement des terrains constructibles pour un montant de 8.700€.

Bulletin 2ème.indd 15 03/01/2024 08:46

Investissements

Réfection de voirie

Une nouvelle tranche de travaux de réfection de la voirie a été réalisée. Elle s'inscrit dans un plan pluriannuel d'investissement dédié à la réfection des voies communales. Cette année, ce sont les tronçons de la route des Vernettes et de la route de Vernaye qui ont été refaits.

Ces travaux ont été effectués selon la technique de mise en œuvre de la grave émulsion, par la Société Colas pour un coût de 60 780 euros. Cette technique a la particularité de créer un revêtement qui s'adapte aux mouvements du terrain (gel ou sécheresse…)

Les travaux de sécurisation de la traversée de la RD2

Des travaux d'aménagement pour la sécurisation du carrefour entre la RD2 et la VC1 ont été effectués au printemps. La création d'un plateau surélevé sur la chaussée a permis de réduire la vitesse de circulation des véhicules sur cet axe très emprunté et de relié la partie Est de la commune avec le centre bourg et les infrastructures administratives, scolaires et festives. Le cout de ces travaux s'élève à 73 711€ dont 22 113€ financés par le Département.

Eclairage public

L'extension du réseau d'éclairage public aux champs de Saint-Bénigne (route des Stades) a été réalisé. Ces travaux sécurisent la circulation des piétons et des véhicules dans le secteur. Son coût global est 31 400 € dont 16 867 € à la charge de la commune, le reste étant financé par le SIEA.

Abribus

Avec le soutien de la région Auvergne Rhône-Alpes, qui a pris en charge le coût de la structure et 80% du prix de la dalle, la commune a installé un nouvel abribus à l'angle de Croix Ravier Villeneuve et de la RD 933, (Bas de Ternant). Cet aménagement protège les enfants des intempéries et sécurise leur attente.

Bulletin 2ème.indd 16 03/01/2024 08:46

LES ALERTES ET INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE SONT SUR PANNEAUPOCKE

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store, Play Store ou AppGallery.**

2. Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre commune et cliquez sur le ♥ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur
app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

DISPONIBLE SUR AppGallery

Bulletin 2ème.indd 17 03/01/2024 08:46

Passage de comm

SERVICE LOCAL D

Le Lieutenant Christian Perdrix, qui, jusqu'alors, dirigeait le centre de secours de la commune, a décidé de mettre un terme à sa carrière, après avoir consacré 36 années de sa vie au service de ses concitoyens, dont 32 années au titre de chef de corps.

Le 8 juillet 2023, Chtistian Perdrix officialisait ce départ au cours d'une cérémonie de passation de commandement qui s'est tenue en présence du Président de la Communauté de commune et Vice-Président du Conseil dépatementaaal, du Vice-président du CASDIS, d'élus, du Commandant Patrick Lauprêtre, chef du groupement Bresse, des chefs de corps des communes du bassin de vie et d'un nombreux public.

C'est au Sergent Denis Perdrix que le lieutenant Perdrix a remis le fanion du Service Local d'Incendie et de Secours.

C'est non sans émotion qu'Emily Unia qui, au cours de cette cérémonie, a élevé Christian Perdrix au rang de Capitaine Honraire, a rendu hommage à celui qui depuis 2014 fait partie du conseil municipal et se dévoue avec toute son expérience professionnelle passée dans des tâches souvent obscures mais ô combien utiles à la commune.

Activités au centre c

Activités opérationnelles : 50 interventions du 1er janvier au 30 novembre 2023

vingt secours à personne - un feu de structure - deux accidents sur voie publique - une inondation - un départ sur fumée suspecte - cinq interventions suite à l'orage du 15 juillet - vingt destructions de nids de guêpes et frelons

Pour le 15 juillet, 4 hommes du SLIS ont été réquisitionnés au CIS pour suppléer le département.

Effectif :

Le SLIS reste sur un effectif de 10 sapeurs pompiers après le départ à la retraite (bien méritée) de l'ancien chef de corps. Celui-ci est composé de 7 hommes et 3 Femmes. On compte également toujours un JSP, Lilian, qui poursuit sa formation au CIS de Pont de Vaux.

Pour le bon fonctionnement de notre corps et afin d'assurer au mieux les missions qui nous sont confiées durant l'année, nous effectuons 10 manœuvres qui permettent d'entretenir nos acquis et de s'améliorer au fil du temps. Malheureusement cette année nous n'avons pas pu effectuer de manœuvre à l'école, nos emplois du temps ne le permettant pas. Au mois d'avril, 2 sapeurs pompiers du SLIS ont pu participer à une manœuvre secours routier avec le CIS dans le cadre d'une formation chef d'agrès VSAV à Pont de Vaux. Et au mois de mai une manœuvre grandeur nature sur AVP a été organisée avec le SLIS voisin de Chavannes /Reyssouze. Une réussite pour les 2 corps. Cette initiative nous a permis de croiser nos connaissances et sortir de notre confort.

L'année a également été marquée par une journée très importante. Oui le 8 juillet 2023 s'est déroulé la passation de commandement entre le lieutenant Christian Perdrix devenu capitaine honoraire à cette occasion et le sergent Denis Perdrix qui a pris ce commandement sous l'autorité de madame le Maire Emily Unia accompagnée du Commandant Laupretre chef du groupement de Bresse.

Bulletin 2ème.indd 18 03/01/2024 08:46

andement au SLIS

AL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Extraits du discours de Mme le Maire :

«C'est une journée particulière pour nous tous car après 36 années d'engagement au sein du corps des sapeurs-pompiers volontaires de Saint-Bénigne vous quitter votre fonction de chef de corps. Vous aurez été au bout de votre mission car vous venez juste de fêter vos 65 ans.

Les nombreuses personnes présentent aujourd'hui témoignent de la longévité de votre carrière et des liens que vous avez tissé tout au long de ces années.

Vous vous êtes engagé en 1987 au CPINI de Saint-Bénigne et avez été nommé chef de corps 4 ans plus tard. Vous avez gravi les échelons jusqu'à obtenir le grade de Lieutenant en juin 2013. Après 6 années à Saint-Bénigne vous avez souhaité vous engager également à Pont de Vaux. Pendant 14 ans vous avez été en double engagement.

Vous avez mis à profit votre gout pour la formation. Tout au long de votre carrière vous avez formé de nombreux sapeurs-pompiers à Pont de Vaux et à Saint Bénigne. Nous en avons plusieurs brillants exemples présents aujourd'hui.

Votre carrière Christian témoigne de votre investissement pour les autres, de votre volonté d'assister et de secourir. Car, faut-il le rappeler, être sapeur-pompier volontaire c'est du temps et de l'investissement dans des missions difficiles dont on ne sort pas toujours indemne.

Mais être chef de corps comme vous l'avez été pendant 32 ans c'est aussi arriver à constituer une équipe, maintenir la qualité professionnelle de ces membres à travers la formation, mais aussi un esprit de corps. Vous avez fédéré une équipe.

La commune peut s'enorgueillir d'avoir un SLIS sur son territoire. Il compte actuellement 10 sapeurs-pompiers volontaires. Vous avez maintenu les effectifs de ce centre en cherchant régulièrement à recruter de nouveaux membres».

de secours en 2023

Très belle journée pour le SLIS avec encore un grand merci à tous nos collègues sapeurs qui ont répondu à l'invitation et à la population. Merci également à Michel Gandet ancien pompier pour avoir été le maître de cérémonie ainsi qu'à la fanfare Ran Tan Plan et à la Clique.

En septembre et octobre a également eu lieu notre traditionnel recyclage en secours à personnes au CIS de Pont de Vaux pour le maintien des acquis obligatoires.

La vie du corps a connu à l'occasion du défilé du 11 novembre des décorations pour 4 sapeurs pompiers.

Le 1ère classe Loïc Geray avec une médaille de bronze pour 10 ans de service, le caporal chef Bertrand Poncet et le sergent Denis Perdrix avec une médaille d'argent pour 20 ans de service et enfin le capitaine honoraire Christian Perdrix qui s'est vu remettre la médaille de vétéran.

Merci à lui pour tout ce qu'il a apporté à notre corps et surtout bonne retraite désormais.

Les pompiers recrutent, n'hésitez pas à nous contacter en passant par la mairie de Saint Bénigne ou auprès du chef de corps Sergent Denis Perdrix au 06.03.81.92.08

Bulletin 2ème.indd 19 03/01/2024 08:46

Les activités économiques
de Saint-Bénigne

Artisanat et services

ADLM, signalétique et enseignes publicitaires, 74 Impasse des prés, tél : 09 72 95 15 20

Anthony Morel, électricité plomberie chauffage climatisation, 766 Route de Saint-Trivier, tél : 06 26 40 49 53

L'ArborS sens, ébénisterie et menuiserie fine, 1277 route de la Volière, tél : 06 64 47 66 87

Bardon Paysage, création et entretien d'espaces verts – paysagiste, 121 Route de l'Orme, tél : 06 63 18 07 61

Bourgeon Concept, constructeur de voitures de compétition, 190 Route de Cuisery, tél : 06 64 74 67 26

BS Charpente construction bois, charpente couverture zinguerie, 940 Route des Martollets, tél : 06 34 23 61 63

Les Cavaliers de Pré Fleuri, centre équestre, 2015 Route de la Mairie. tél : 03 85 30 31 82

CCTA Saône Bresse, contrôle technique, 61, Impasse du Grand Mollard, tél : 03 85 40 98 28

CN Fermeture, menuiseries extérieures et intérieures volets portails stores, 131 Impasse du Grand Mollard, tél : 07 61 48 88 08

Coif'May Tifs, coiffeuse à domicile et prestations esthétiques (massages, épilations soins du visage, beauté des mains et pieds), 2120 Route de la Mairie, tél : 06 33 38 55 75

Coiff' service, coiffeuse à domicile, 126 Route de Montrin, tél : 03 85 36 43 20

Evan'Essence AT HOME, coiffeuse à domicile, 125 Impasse Curtil d'Amont, tél : 07 56 99 91 98

Laure Coiff', coiffeuse à domicile mixte, 100 Route de Romenay, tél : 06 34 11 30 21, Facebook : Laure Coiff'

KUTVEK KIT GRAPHIK, création de kits déco personnalisés pour deux roues, 80 Impasse des prés, tél : 03 85 30 30 27.

Les écuries de Montrin. 469 route de Chavannes, Ecurie de propriétaires, pension de chevaux, dressage et valorisation, tél : 06.79.79.19.34

Gîte de Chamerande, hébergement, 145 Route de Chamerande, tél : 06 20 62 81 21

Le Gîte de Pré Fleuri, 464, Rue de Genetières, tél : 06 13 98 31 88.

Les Gîtes Tournesol & Coquelicot, hébergement 584 Route de Léal, tél : 03 85 30 67 75

Gite Nuance Mauve, hébergement, 584 Route de Léal, tél : 03 85 30 67 75

Jacques Bonnet, installations frigorifiques, 18 Impasse de la Verpillière, tél : 03 85 30 69 13

JCB, maçonnerie gros œuvre neuf et rénovation, 607 Route de Léal, tél : 06 60 74 48 81

La Truite qui fume, atelier de fumage et conserverie artisanale, 1096 Route de Saint-Trivier, Tél : 06 34 30 51 82, www.latruitequifume.com

Lexemplaire (EI), Carole Tricquet, Maroquinier sellier d'art, 105 Impasse des Terres Renaud, tél : 0684163838, Facebook : atelier lexemplaire, Instagram : atelier.lexemplaire.

NJ Services, petits travaux de maçonnerie - multi-services en entretien et nettoyage extérieur (toitures, espaces verts, vitres, pierres tombales… 2164 Route de la Mairie, tél : 06 50 32 63 39.

OKI, station de lavage, 85 Impasse du Grand Mollard, tél : 03 85 33 35 07

Optivet, clinique vétérinaire, 35 Route des Plantes, tél : 03 85 23 92 85

SARL Bouvard Frères, travaux agricoles, travaux publics., 215 Route de la Villeneuve, tél : 03 85 30 95 85

SARL Foray, couverture charpente, 9 Route des Sablières, tél : 03 85 30 38 62

SARL Xtr'M Carrelage, Monin Xavier, 13 Impasse des Bonnots, tél : 06 27 75 26 73

SARL Z Services, multi-services en bâtiment intérieur et extérieur, 115 Impasse des Prés, tél : 06 66 15 92 06

Style Paysage, Denis Guichard, Création et entretien d'espaces verts – paysagiste, 1490 Route de la Mairie, tél : 03 85 30 96 10

Compte-tenu de la variété des activités et des structures juridiques, il est possible que cette liste ne soit pas exhaustive. N'hésitez pas à contacter la mairie pour la compléter, elle sera ensuite disponible sur le site internet de la commune.

Bulletin 2ème.indd 20 03/01/2024 08:46

Les activités économiques

Commerces

Antiquités
Colin Jean-Pierre,
1595 Route de Saint-Trivier,
tél : 03 85 30 93 06

AP automobiles
Garage automobile carrosserie vente,
345 Route de Cuisery,
tél : 06 61 58 76 47

Auto Service Bathias AD
Garage automobile carrosserie vente,
46 Impasse des Prés,
tél : 03 85 30 62 29

Weldom
Magasin de bricolage,
81 route des Plantes, tél : 03 85 36 80 10

Cave D.Berrod
5 impasse du Grand Mollard,
tél : 03 85 36 43 11

Le Cocon de Cléa
Centre de bien-être et soins esthétiques,
340 Route des Ripettes,
tél : 03 85 30 62 14

Ferm'emplettes
Vente directe de produits
fermiers, 35 Impasse des Prés,
,tél : 03 85 32 56 11

Hair du Temps,
Salon de coiffure
19 route des Martollets, tél : 03 85 36 48 69

Supermarché Bi1
90 route des Plantes,
tél : 03 85 23 91 20

Supermarché Netto,
209 route des Plante,
tél : 03 85 36 58 66

Agriculteurs

EARL Le Trousseau
Terrassement
1028 route de la Mairie

EARL de Chamerande
1788 route de la Mairie

GAEC Geray
1859 route de Vernaye

GAEC des Orchis
107 route de Chamerande

Les Jardins de Jimmy, Loïc et Jilly
Vente directe
1927 route des Ripettes

Denis Laurent
36 chemin des Cavaliers

AMAP – Les Jardins de Nizerel
Vente directe
200 route des Jardins

EARL Les Vernettes
466 route des Vernettes

EARL La Villeneuve
215 route de la Villeneuve

EARL de Martinet
311 route de Nizerel

EARL de Pré Fleuri
2015 route de la Mairie

Danancher Hugo
186 rue des Pelouses

Compte-tenu de la variété des activités et des structures juridiques, il est possible que cette liste ne soit pas exhaustive. N'hésitez pas à contacter la mairie pour la compléter, elle sera ensuite disponible sur le site internet de la commune.

Bulletin 2ème.indd 21 03/01/2024 08:46

Nouvelle dénomination des rues et routes de la commune

Partie nord, jusqu'à la route des Ternant

Bulletin 2ème.indd 22 03/01/2024 08:46

Partie sud depuis la route de Ternant

Bulletin 2ème.indd 23 03/01/2024 08:46

A l'école

Promenade instructive à Chatillon-sur-Chalaronne

Vendredi 16 juin nous sommes partis à Châtillon sur Chalaronne en bus.

Le matin nous avons découvert la vie d'il y a 100 ans (la maison, l'école, les tâches du quotidien et leur matériel).

L'après-midi nous avons vu comment les gens étaient soignés autrefois.

Voici quelques informations retenues par les enfants :

Quand ils étaient malades, ils se soignaient avec des plantes.

Ils écrivaient avec une plume.

Les gens faisaient pipi dehors ou dans un pot car il n'y avait pas de toilettes.

Il fallait chercher de l'eau dans la rivière ou dans un puits.

Les enfants devaient donner à manger aux animaux avant d'aller à l'école.

A l'école, le maître disait comment il fallait s'habiller.

Quand les enfants étaient polissons ou qu'ils se trompaient, ils avaient un bonnet d'âne, ou on leur tapait sur les doigts avec une règle ou ils avaient une claque ou fessée.

Les garçons et les filles étaient séparés à l'école.

Les GS CP

La vie autrefois

Bulletin 2ème.indd 24 03/01/2024 08:46

A l'école

La journée de l'environnement

Le 15 juin 2023, la communauté de communes de Bâgé a invité les classes de CM2 des écoles de son territoire à participer à une journée de l'environnement. Dans un premier temps, les élèves ont participé à un jeu de piste autour du bassin de Pont-de-Vaux. Dans un deuxième temps, ils ont visité la déchèterie de Crocu. Dans un troisième temps, ils ont visité des stands en lien avec la préservation de l'environnement à Replonges.

À Crocu, les élèves sont répartis en trois groupes pour visiter les lieux. Un premier atelier explique la transformation des déchets verts en compost. Nathan, Léana et Lina : « Un employé a mis un thermomètre dans le compost. Après un moment, il a indiqué la température de 50°C. La chaleur dans le compost peut monter jusqu'à 80/100°C. Il y a beaucoup de petites bactéries qui aident à transformer les végétaux en compost. Il faut l'arroser une fois par mois et le mélanger. » Un deuxième atelier explique comment est traité le jus de poubelle. Mayline et Lola : « Nous avons adoré cette sortie. Ça ne sentait pas très bon, mais ça nous a appris beaucoup de choses. Ils versent l'eau usagée dans de grands bassins avec des plantes, ce qui la filtre une première fois. Puis, dans un autre bassin avec des cailloux, pour la filtrer une deuxième fois. On peut alors s'en servir pour arroser les plantes. » Un troisième atelier montre comment sont enseveli les déchets dans le sous-sol. Mayline et Lola : « Un gros tracteur, avec des pics sur les roues, écrase les déchets pour chasser l'air des sacs. »

La journée se termine à Replonges, où se trouvent de nombreux stands, en lien avec la gestion des déchets, de l'eau et de la nature. Louis : « Il y avait un aquarium. À l'intérieur, on a vu des poissons, des écrevisses, des perches communes, des perches soleils et des poissons chats. » Camille : « Nous sommes allés au stand des abeilles. Il y avait un cadre de ruche, avec la reine et les abeilles dessus. Il y avait aussi des anciennes ruches en paille. On nous a expliqué comment on faisait du miel et nous avons goûté le miel. »

Cette journée a été bénéfique aux élèves, qui ont appris beaucoup sur l'environnement et sur sa préservation. La communauté de commune de Bâgé renouvellera cette journée en 2024, pour les élèves actuels de la classe de CM1/CM2

Le site de Crocu

Bulletin 2ème.indd 25 03/01/2024 08:46

A l'école

Les métiers d'autrefois

Découverte des métiers d'autrefois avec l'association "Patois, traditions et métiers d'autrefois" de Saint Trivier de Courtes

On a regardé des femmes et des hommes qui filaient le chanvre avec un rouet. On a vu un homme qui faisait un panier avec de l'osier. On a fabriqué des cordes. On a bien aimé égrené le maïs!

On a aussi appris du vocabulaire et une chanson en patois.

On a moulu de l'orge grillé et une personne nous a montré comment elle préparait du "café" avec.

On a regardé un homme qui faisait cuire des gaufres à l'ancienne que nous avons goûtées l'après-midi.

Une dame nous a montré un vieux cartable et des anciens cahiers.

A la fin de la journée, les personnes ont chanté puis on a dansé avec eux. Le maitre et les maitresses aussi !

Bulletin 2ème.indd 26 03/01/2024 08:46

A l'école

Le Cross des marrons

En octobre 2022, l'équipe enseignante avait décidé dans le cadre des programmes scolaires de sport d'intégrer un cross à notre module de course longue.

Toutes les classes se sont entrainées depuis la rentrée de septembre pour faire le cross. Cette année, il a eu lieu le 17 novembre 2023.

Petits et grands ont couru ensemble aux départs puis chacun a continué à son rythme pendant les 20 minutes consacrées à cet évènement.

Les parents sont venus nombreux pour aider à l'organisation et encourager !

Les élèves et leurs enseignants, ATSEM ont parcouru 544 tours de 500 mètres et récolté 546 marrons correspondant à 546 tours de 100 mètres soit une distance de 326.6 km.

Le record de 2022 est battu puisque nous avions parcouru 263 km.

Nous garderons en mémoire les performances de tous grâce au tableau offert par le sou des écoles.

Bulletin 2ème.indd 27 03/01/2024 08:46

La Cantine scolaire

Le bureau est une association loi 1901 composée de parents d'élèves bénévoles, ayant pour objet de fournir le repas de midi aux enfants et au personnel de l'école.

Il comporte une équipe dynamique de treize bénévoles et de trois salariées.

Les membres du bureau sont :

May Journaux, Présidente, Marie-Ange Ricol, Trésorière, Nadège Pentolini, nouvelle Secrétaire arrivée cette année, Audrey Carpus, nouvelle Co-secrétaire arrivée également cette année,

Nous souhaitons aussi la bienvenue à Romain Journaux, nouveau membre actif.

L'école comporte environ 133 élèves, chaque jour entre 80 et 100 écoliers sont accueillis par le personnel lors de 2 services.

La cuisine est une cuisine traditionnelle élaborée sur place à partir de produits locaux.

Un soin particulier est apporté quant à l'équilibre alimentaire des enfants.

Quelques chiffres : Prix des repas réguliers 4,40€. La cantine a servi 13169 repas l'année dernière. L'association a participé au financement du prix du repas à hauteur de 0,45€ par repas et par enfant. Cette participation ne serait pas possible sans nos manifestations annuelles.

Cette année, la cantine passe par HelloAsso pour le paiement en ligne des repas. De plus, les parents dont les enfants mangent occasionnellement, doivent réserver d'une semaine à une autre, via un lien de réservation. Quant aux réguliers, un forfait mensuel a été mis en place.

Le bureau souhaite remercier Mme le Maire et son conseil municipal pour l'achat d'un congélateur supplémentaire, de l'installation d'une ligne fixe et d'une centrale de nettoyage en cuisine.

Nous remercions également l'association « Laine et petites mains » pour le don de 260€ qu'elle a fait, mais aussi les habitants de la commune pour leur participation à nos manifestations.

La présidente :

May Journaux

Trois dates à retenir pour 2024 :

Le dimanche 21 janvier :
Loto, l'après-midi.

Le dimanche 24 mars :
Vente de plat à emporter « couscous », tartes bressanes, vins et fromage à emporter.

Samedi 1 juin :
Concours de pétanque

Bulletin 2ème.indd 28 03/01/2024 08:46

Le sou des écoles

LE SOU DES ÉCOLES est une association loi 1901, créée et animée par des parents d'élèves bénévoles. Le bureau est composé de membres actifs et occasionnels auxquels s'ajoutent les parents qui adhèrent à l'association en étant à jour de cotisation.

Laure Morel et Olivia Sarrazin sont les co-présidentes, Sandrine Garnier trésorière, Aurélie Duhayon trésorière adjointe et Caroline Payre secrétaire. Nous sommes 13 membres actifs : Justine Sevelinge, Antoine Rochette, Thomas Lemoine, Bruno Raer, Laura Laque, Sacha Jahno, Audrey Carpus et Anais Demont et 4 membres occasionnels : Yannick Flagel, Marie-Luce Bernardet, Emilie Lenglin et Hélène Delalande.

Un grand merci à tous les parents bénévoles qui nous aident et permettent de continuer à faire vivre le sou des écoles. A chaque manifestation qui se déroule tout au long de l'année scolaire le sou des écoles reverse les bénéfices à l'école pour permettre aux enseignantes de faire de nouveaux projets pédagogiques avec nos enfants, des sorties...

Cette année un don de 8 500€ a été versé à l'école. Chaque année, nous essayons d'apporter de la nouveauté, et pour cela nous avons besoin de vous !

Le sou des écoles offre également les cadeaux de Noël à chacune des classes. Ceux-ci sont distribués par le Père Noël accompagné par des membres du sou.

Durant le spectacle de fin d'année de la fête de l'école, un diplôme et une carte cadeau Cultura sont remis aux élèves de CM2 pour leur passage en 6ème.

Nous tenons à remercier l'équipe enseignante pour leur investissement et leurs nouveaux projets chaque année ainsi que tous les commerçants qui ont participé au calendrier de fin d'année. Les bénévoles anciens et nouveaux, les parents et l'ensemble de la population qui participent à nos manifestations, sans oublier la mairie pour la subvention allouée.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles !

Merci à tous.

Laure Morel et
Olivia Sarrazin
Co-présidentes

Contact : soudesecolesstbenigne@gmail.com

MANIFESTATIONS

Samedi 17 février 2024 :
Plat asiatique à emporter

Vendredi 12 avril 2024 :
Carnaval et gouter offert aux enfants

Vendredi 28 juin 2024 :
fête de l'école

Dimanche 1 décembre 2024 :
bourse aux jouets et plat à emporter

Samedi 7 décembre 2024 :
vente de sapin et vin chaud

Bulletin 2ème.indd 29 03/01/2024 08:46

Les P'TITS LOUPS

C'EST QUI? ...C'est quoi ?

C'est une association gérée par des parents bénévoles.

C'est une équipe d'animatrices et d'animateurs qualifiés et passionnés.

C'est un accueil périscolaire à Saint Bénigne
Les matins et les soirs

C'est un accueil périscolaire les mercredis à Pont de Vaux

C'est un accueil extrascolaire
Pendant les vacances de février, avril, juillet et octobre et des colos.

C'est un club d'ados pour les 11-15ans
Pendant les vacances de février, avril, juillet et octobre mais aussi des soirées, des colos.

...c'est que du bonheur .

Mairie-prairie 01190 SAINT BENIGNE 07.83.35.28.10

Siège social : 1 rue de l'école 01190 PONT DE VAUX - 06.60.65.98.42 - centre123soleil@hotmail.com

Bulletin 2ème.indd 30 03/01/2024 08:46

Laine et petites mains

Cette année a été pleine de découvertes avec les différentes façons de fabriquer des choses à partir de récup' : un calendrier de l'Avent remplis de chocolats et surprises par les membres de l'association , une centre de table pour Pâques garnis de chocolats et œufs selon la tradition, un bouquet de 3 fleurs travaillées de façon différentes pour les mamans,un sac isotherme plein de mots drôles et doux pour les papas et une carte personalisée et pour terminer en juin par un projet de son choix pour nos supers Petites Mains de cette année.

Le 3 juillet nous leur avons fait la surprise d'aller déjeuner et jouer au bowling à Mâcon une très belle journée d'amitié et aussi pour nous les membres un pincement au cœur car après 7 ans d'existence faute d'inscriptions suffisantes nous avons dû prendre la décision de dissoudre Laine et Petites Mains en cette fin d'année.

Dans nos statuts nous avions prévu que si cela devait être, le reliquat de notre association irait aux autres associations qui s'occupent des enfants c'est à dire pour St Bénigne : le Sou des Ecoles ,la Cantine et l'accueil périscolaire . Un chèque leur sera remis d'ici la fin de l'année .

Nous tenons beaucoup à remercier Mme le Maire et ses conseillers pour leur soutien et leur écoute durant toutes ces années.

Merci aussi à toutes nos Petites Mains qui ont participé à nos ateliers depuis nos débuts en espèrant leur avoir donné l'envie de créer , réparer ,fabriquer et réutiliser .

Merci aussi à leurs parents et à vous les membres de l'équipe au fil des années qui ont donné de votre temps et votre savoir à mes cotés .

Evelyne Marceau Chrétin

Bulletin 2ème.indd 31 03/01/2024 08:46

Bresse impro

UNE très belle année 2023 pour Bresse Impro, la jeune troupe a pu jouer à plusieurs reprises et dans différents lieux :

Vescours, Saint-Bénigne, Chavanne sur Reyssouze, La grange aux parapluies (Saint-Jean), Boyer et Servignat.

Les 6 et 7 octobre Bresse Impro a lancé un festival :Impro sur Saône.

Cinq troupes réunies à Saint-Bénigne pour partager la scène dans différents formats. Une belle réussite, des bons moments partagés avec le public : deux belles soirées.

Les voleurs de sourires (Mâcon) reprennent le flambeau pour Impro sur Saône 2024.

Bresse Impro aborde 2024 avec beaucoup d'envie et vous réserve quelques belles surprises pour celle nouvelle année.

Le 3 février et le 16 novembre à Saint-Bénigne nous jouerons seul ou avec d'autres troupes.

Le 9 mars, la commune de Laiz nous accueille pour un spectacle au profit d'une association locale.

En octobre Impro sur Saône chez les voleurs de sourires (Macon).

Peut-être jouerons-nous encore pour la Grange aux parapluies et le Bistrot de Servignat.

D'autres dates et d'autres types de spectacles sont encore à définir…

Nous avons pris du plaisir à jouer et partager de bons moments devant un large public.

Nous vous invitons à venir nous voir et découvrir cette discipline surprenante qu'est l' improvisation théâtrale…

Bresse Impro vous souhaite une bonne année 2024 et beaucoup de bons moments.

Un grand merci à instants figés de Tophe pour les photos.

Bulletin 2ème.indd 32 03/01/2024 08:46

Proximi'CAA

2004
2024
20 ans
Cela se fête
!!!

EN 2004, Céline Micard constatant les difficultés de se rendre à divers rendez vous (marché, coiffeur, docteur...) pour nos ainés de plus de 70 ans lançait la création de PROXIMI'C.AA en compagnie de quelques bénévoles avec leurs voitures personnelles.

19 ans plus tard l'utilité de notre association est encore bien présente avec une tendance de demandes d'une population plus jeune que nous avons entendue. Ce n'est pas facile en campagne loin de tout services publics de se déplacer .

Proximi'c.aa a son propre véhicule depuis quelques années et 5 chauffeurs bénévoles sont à votre service.

Nos 110 adhérents soutiennent notre association via une adhésion de 5 euros par an et donne à leur libre arbitre un défraiement lors de l'utilisation de nos services qui sert à l'entretien du véhicule, son assurance et le carburant.

Pour vous aider, il vous suffit d'appeler au 07.51.65.26.41 de laisser un message avec votre nom , votre numéro de téléphone et de préciser votre demande (date ,lieu et heure du rendez vous) . Vous serez recontacté dès que possible . Pour un rendez vous médical il est conseillé de nous joindre dès que vous avez une date fixée

Nous remerçions les communes et la comunauté de communes Bresse Saône qui nous soutiennent par leurs subventions.

2004-2024

20 ans Cela se fête !!!!

alors nous donnons rendez vous à nos adhérents le samedi 21 septembre pour une journée anniversaire

Bulletin 2ème.indd 33 03/01/2024 08:46

Ran tan plan

« De la musique avant toute chose »

(Paul Verlaine)

Si vendredi c'est répit, alors que certains savourent la fin de semaine ou les perspectives du week-end, pour la vingtaine de musiciens de Rantanplan, c'est « répète » !

Du jeune Pierre au moins jeune Robert, chacun a plaisir à révéler ses talents de musicien.

Ainsi, durant une heure et demie, munis de tambours et autres percussions, clairons, tubas, cors, trompettes, bugles… et le plus beau des instruments, le saxophone (bon d'accord, je ne suis pas très objective) les musiciens s'exécutent sous l'agile baguette et l'oreille vigilante de la cheffe Céline.

Au fil des semaines, l'apprentissage des marches militaires, mais aussi des œuvres festives ou de variété se peaufinent afin que toutes les partitions soient maîtrisées en vue de nos prestations en public, public que nous attendons et sommes heureux de retrouver lors de nos moments musicaux privilégiés, à savoir notre concert annuel et la fête de la musique.

En 2024, deux dates sont à retenir : Notre concert de printemps, le dimanche 21 avril, avec un « invité surprise » et le vendredi 21 juin pour la fête de la musique, sur le parvis de l'église.

Au-delà de ces deux rendez-vous phares, nous sommes toujours présents lors des commémorations et divers évènements ponctuels dans notre commune et chez nos voisins ou un peu plus loin…

Certes, même si la MUSIQUE nous rassemble et est notre motivation commune, en tant que « nouvelle recrue », je peux témoigner, qu'au sein de Rantanplan, la convivialité et le partage sont des principes, pour ne pas dire « crédo », du Président Roland Morel. Et, comme le dit Cervantes « là où est la musique, il n'y a pas de place pour le mal », Rantanplan, c'est aussi le respect et l'humilité.

Si vous aussi, vous avez besoin de trouver du réconfort dans la musique, de vous exprimer dans cet art merveilleux et mélodieux, si vous êtes musicien(ne) confirmé(e) ou « en herbe », alors n'hésitez plus, jeune ou moins jeune, venez nous rejoindre !

Pour cela, prenez contact avec Roland Morel ou Céline Micard.

our suivre nos activités, retrouvez-nous sur facebook, association ran tan plan batterie fanfare !

A très bientôt en musique !

Bien musicalement,
Christelle JG

Bulletin 2ème.indd 34 03/01/2024 08:46

Saint-Béaal

L'association Saint-Béaal compte à ce jour 204 adhérents dont 36 nouveaux inscrits après l'assemblée générale du 7 septembre 2023.

Section club, 3 groupes de marches, couture-tricot, cuisine, danse, informatique, pétanque, gymnastique séniors, yoga et sophrologie, sont les activités proposées par Saint-Béaal. Leur fréquence peut-être hebdomadaire, bi-mensuelle ou mensuelle.

Outre ces activités régulières, des animations à thème, atemporelles, sont aussi organisées mais encore des sorties, des spectacles. Diverses manifestations sont également mises sur pied durant l'année.

L'une d'elles, le repas beaujolais primeur est particulièrement prisée tout comme le sont les matinées spectacle.

L'association met en oeuvre plusieurs projets de manifestations pour l'année 2023-2024 *(Tableau ci-dessous).*

Les personnes souhaitant proposer d'autres idées pour des activités, seront les bienvenues.

— N'hesitez pas à nous contacter au : 03.85.30.65.81

Arlette Denis, présidente.

Vin chaud de la marche
mardi 9 janvier

Repas des ainés
mercredi 21 février

Spectacle
dimanche 17 avril

Troc plantes
jeudi 2 mai

Concours pétanque
mercredi 29 mai

Vide grenier
dimanche 30 juin

Pique-nique 3 marches
mardi 18juin

Voyage
vendredi 21 juin

Apéro de fin d'année
jeudi 27 juin

Assemblée générale
jeudi 5 septembre

Les inscriptions auront lieu le samedi 14 septembre 2024

Bulletin 2ème.indd 35 03/01/2024 08:46

Les cavaliers de Pré Fleuri

L'association « Les Cavaliers de Pré Fleuri », composée de 12 membres bénévoles, continue de vous proposer tout au long de l'année, l'animation et le développement des activités équestres au côté de l'EARL de Pré Fleuri et de la monitrice, salariée du Gaec.

La saison dernière (2022/2023), l'association comptait 123 licenciés et 139 adhérents contre 114 licenciés et 124 adhérents cette saison (2023/2024), sachant que ce nombre varie toujours positivement en début d'année civile.

Après les inscriptions de début septembre 2023, petits et grands ont repris leur sport favori en suivant des cours proposés sur plusieurs niveaux.

Les activités de la saison ont débuté par l'organisation d'un concours de sauts d'obstacles autour du thème d'Halloween : les artistes n'ont pas manqué d'imagination ; ce thème a permis de découvrir de magnifiques créations/costumes aussi bien côté cavaliers que chevaux.

Les manifestations continueront tout au long de la saison :

- Le samedi 6 janvier 2024 après-midi, l'association organisera sa fête de la nouvelle année ! (ateliers créatifs, crêpes et vin chaud au rendez-vous)

- Tout au long de la saison, 3 concours de sauts d'obstacles (24 mars 2024, 16 juin 2024 et 20 octobre 2024) organisés à Saint Bénigne et des sorties sur des concours à l'extérieur avec pour objectif, la qualification du couple (cavalier/cheval) aux championnats de France à Lamotte Beuvron en juillet 2024.

- La participation au défilé de la Fête Nationale avec défilé des chevaux en binôme avec leurs cavaliers.

- La saison se clôturera avec la fête du club, le samedi 6 juillet 2024 au cours de laquelle nous espérons, en lien avec le comité de jumelage, accueillir nos amis Allemands de Dornhan.

Nous tenons à remercier les parents et amis bénévoles qui œuvrent avec nous toute la saison.

Tout au long de l'année, il est possible de nous rendre visite pour des balades à poneys, forfait découverte, des réflexions sont en cours afin de proposer de nouvelles activités.

N'hésitez pas à consulter la page Facebook « Les Cavaliers De Pré Fleuri »

Courriel : pre.fleuri@laposte.net

Bulletin 2ème.indd 36 03/01/2024 08:46

Amicale de chasse

UNE nouvelle saison a débuté le 17 septembre dernier et nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux sociétaires : Melle Alexandra Felix et M. Jason Stephan, nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration parmi nous.

Une nouveauté cette année dans l'organisation de notre activité cynégétique.

En effet notre fédération a imposé une ouverture du lièvre retardée de 15 jours aux unités de gestion 4 et 1 dont nous faisons parti. Cette décision a été mal perçue par l'ensemble des sociétés n'ayant pas été consultés au préalable.

Nous évoquons souvent, que concernant la population lièvre sur notre commune, nous adaptons les prélèvements en fonction de leur présence et des conditions climatiques afin de préserver au mieux ce gibier et nous pensons être les mieux à même d'en apprécier la gestion. Preuve en est cette année car nous constatons une augmentation du nombre de lièvres rencontrés au cours des journées de chasse ainsi que par les agriculteurs lors des fauchages. Nous avons par ailleurs bénéficié d'un printemps clément et d'une absence de crue.

Ceci étant dit, concernant le gros gibier nous avons, comme les années précédentes une attribution de 8 bracelets dont 2 jeunes qui là aussi nous sont imposés par notre fédération comme sur l'ensemble du département.

Le sanglier quant à lui ne semble pas être présent pour l'instant sur la commune, espérons que St Hubert nous le fasse rencontrer dans les prochains mois.

Les chevreuils et sangliers prélevés chaque année nous permettent d'élaborer le repas destiné aux propriétaires et exploitants de la commune.

Côté petit gibier, nous procédons à des lâchers à intervalles réguliers, n'ayant plus ou très peu de couvées naturelles.

Nous continuons nos démarches sécuritaires lors des battues avec la pose de panneaux sur les routes et chemins pour prévenir tout utilisateur de la nature qu'une battue est en cours

Nous effectuons régulièrement des formations de sécurité destinées à chaque sociétaire et avons acquis 10 nouveaux miradors pour augmenter encore plus la sécurité lors des tirs qui se doivent être fichants.

Une opération de replantation de haies est à l'étude en collaboration avec la commune et la fédération de l'Ain et la société de chasse. Les haies représentent certes un abri pour le gibier, mais aussi une protection face aux prédateurs et un repère pour les oiseaux qui y nidifient.

En ce qui concerne les manifestations organisées par l'association la saison dernière, le loto du 24 février dernier a rencontré un succès honorable malgré d'autres lotos programmés à la même date et nous remercions tous les participants.

Nous avons renouvelé le repas à emporter pour les propriétaires et exploitants le 25 mars et ce n'est pas moins de 120 repas qui ont été distribués avec au menu galantine, civet de sanglier avec gratin dauphinois, rôti de chevreuil, fromage et dessert.

C'est avec plaisir que nous leur offrons ce repas en remerciement de leur autorisation de chasser sur leurs propriétés.

Le 10 juin nous avons à nouveau organisé une vente de paëlla qui cette année encore a rencontré un vif succès puisque que plus de 600 parts ont été vendues.

Les dates à retenir pour l'année prochaine :

Le vendredi 23 février 2024
pour le loto

Le samedi 23 mars 2024
pour le repas propriétaires et exploitants

Le samedi 08 juin 2024
pour la vente de paëlla

Bulletin 2ème.indd 37 03/01/2024 08:46

La Rando

LA Rando va fêter le 11 avril les vingt ans de sa création.
Il y a vingt ans en effet, alors que rien, en ce sens, n'existait dans la commune, Jeannine et Charles Mathey invitaient par voie de presse et au moyen de prospectus, les personnes intéressées par une pratique régulière de la marche.
Un groupe d'une douzaine de personnes avait répondu à l'appel, qui grossit au fil des ans, jusqu'à rayonner dans le secteur et à devenir une formation de plus d'une trentaine de personnes.

Les premières randonnées se sont limitées à la découverte des chemins de la commune, puis du canton avant de s'écarter rapidement de ces limites pour gagner le Revermont, le Bugey, le Clunysois, les monts du Beaujolais et les confins du chalonnais.

Puis l'appel des grandes hauteurs et des séjours s'est fait puissant. Le plateau du Retord parcouru du nord au sud au cours de séjours n'eut bientôt plus de secret pour eux. La Vallée Blanche : Saint-Gervais, Chamonix, traversés pendant près d'une dizaine d'année, non plus. Le groupe depuis s'est stabilisé à un peu plus de vingt -cinq personnes, qui tous, selon leur disponibilité participent ou non aux balades et aux séjours qui sont désormais orientés vers plus de découvertes.

Entre autres belles trouvailles le Morvan avec son lac des Settons, son Mont Beuvray et sa cité gauloise d'une richesse extraordinaire, découverts à la force du jarret, le Jura avec les forges de Siam, les sources et les pertes de l'Ain, ou encore le magnifique château de Siam (villa Paladienne);

Et en cette dernière année 2023 où le plaisir a été doublé avec un séjour dans le sud du Bugey encore jamais exploré, et une première boucle qui a permis de visiter plusieurs lieux caractéristiques où les plis du Jura rejoignent la plaine alluviale du Rhône: Lapiaz du Fierloz, cascade de Cerveyrieu, gorges de Turignin, sources du Groin et les gouffres qu'il forme. Puis Chalet d'Arvière, le col de Charbemènes... et le Marais du Lavours

Et un second séjour aux Planches (Jura) en octobre : L'exploration de la reculée des Planches. les célèbres cascades de tuf, puis le belvédère du Fer à cheval et les panoramas qu'offrent plusieurs corniches. Enfin les jours suivants la rude montée au belvédère des Platières puis à celui de la Chaussée, etc.

Et comme le veut la tradition l'année s'est achevée autour d'un excellent repas.

La Rando : contact 06.99.79.48.42

Bulletin 2ème.indd 38 03/01/2024 08:46

Lire ici et là

Depuis plusieurs années, plus précisément en 2007, les correspondances des écoliers de notre commune survolent les continents à la rencontre des écoliers nigériens. Des évènements culturels sont échangés entre les deux pays.

En 2020, cette crise sanitaire sans précédent nous a conduits à réduire nos échanges et notamment les correspondances entre les écoles.

Pendant la période de confinement, nous avons renforcé les liens avec la section nigérienne et les acteurs locaux nigériens. Nous avons contribué à l'achat de manuels scolaires pour les écoles les plus défavorisées de la commune de Dakoussa (population de 70000 habitants).

Le comité de gestion de la bibliothèque nigérienne poursuit ses activités autour du livre. Des bibliothèques mobiles sont déplacées périodiquement de village en village. Des ateliers de lecture sont organisés dans les écoles. Cette capitalisation, en partenariat avec le Ministère nigérien de la renaissance culturelle, permet la pérennité des activités. De nouveaux ouvrages seront attribués par le réseau nigérien des bibliothèques et de la lecture publique à cette bibliothèque communale, totalement engagée, pour faciliter l'accès à une éducation de qualité.

A Dakoussa, la bibliothèque est devenue non seulement un outil éducatif mais aussi un lieu de vie, de rencontres, et d'animations entre les écoliers et toute la population.

A Saint-Bénigne, les derniers écoliers impliqués dans cette relation ont quitté l'école primaire. Cette enrichissante période d'échange a particulièrement été appréciée de part et d'autre. Notre galerie photos et vidéos, les correspondances, les dessins, les témoignages, les évènements culturels, les articles de presse, le bulletin municipal en sont le reflet. Nous envisageons un reportage de ces extraordinaires évènements organisés durant notre engagement avec cette commune nigérienne.

Cette mobilisation citoyenne d'un bout à l'autre du monde favorise l'ouverture à d'autres cultures.

Bulletin 2ème.indd 39 03/01/2024 08:46

JAUNES ET BLEUS

L'AMICALE DES JOUEURS

Comme chaque année, la fin de l'été marque le début d'une nouvelle saison, aussi bien sur le plan associatif, que sportif.

L'amicale représente tous les joueurs des équipes séniors. Cette année encore, vous avez été nombreux à répondre présent lors de notre vente de tartiflettes, ou encore, à notre soirée sur le thème de la féria au mois de Mai.

Grâce à ces manifestations, nous avons pu organiser un voyage de fin de saison dans le Jura, ainsi que la commande d'un pack de vêtements aux couleurs du club pour chaque joueur.

En collaboration avec le club, nous avons également retransmis sur écran géant les matchs de l'équipe de France pendant la coupe du monde de rugby. Ce fut un beau succès, mais malheureusement, l'aventure s'est arrêtée pour un petit point.

Côté sportif, l'effectif est en hausse.

Nous sommes une soixantaine de joueurs.

De nombreux jeunes et de nouvelles recrues nous ont rejoint pour renforcer le groupe sénior.

Le début de saison est prometteur, car nos deux équipes jouent les premiers rôles et enchainent les victoires. Nous espérons continuer ainsi, qualifier chaque équipe pour les phases finales pour prolonger le plaisir d'une belle fin de saison.

Un grand merci aux dirigeants, bénévoles et entraineurs. N'hésitez pas à venir nous encourager les dimanches après-midi au stade du champ ! Allez les jaunes et bleus !

Le trésorier
Loïc Basset

Bulletin 2ème.indd 40 03/01/2024 08:46

JAUNES ET BLEUS

L'AMICALE DES SUPPORTERS

La fin d'année 2023 était attendue depuis longtemps par les passionnés de rugby !!!!

La coupe du monde allait se dérouler en France !!!!!

Notre équipe nationale ayant montré de très bonnes dispositions lors de ses matchs de préparation, les supporters se prenaient déjà à rêver.....et si l'équipe de France allait jusqu'en finale à Paris.... et si encore mieux la France devenait championne du monde de rugby.....

C'est dans cet état d'esprit que les Jaunes et Bleus, le RCHB et l'Amicale des joueurs ont décidé de profiter de l'événement pour mettre en avant notre sport en diffusant sur écran géant les matchs de l'équipe de France au stade du Champ.

Et c'était parti pour cette compétition tant attendue, la fan zone de Saint Bénigne se mettait en place.

Le match d'ouverture se profilait entre nos Bleus et la mythique équipe des All Black.

C'était l'effervescence au stade du champ et les bénévoles des Jaunes et Bleus, du RCHB et de l'Amicale des joueurs regroupaient leurs efforts et leurs compétences pour que la soirée soit réussie.

Dès 19h30 les premiers spectateurs commençaient à arriver et lorsque le match débutait la fan zone était noire de monde !!!! Des jeunes, des moins jeunes, des habitués, des occasionnels, des novices en matière de rugby…tous étaient là pour encourager les Bleus !!!!

Après le coup de sifflet final marquant la belle victoire de la France les visages étaient illuminés par de grands sourires et tout le monde y allait de son pronostic pour la suite…c'était évident, cette fois la France irait au bout !!!!

Les matchs de poule suivant ont vu l'engouement s'estomper, mais les fidèles étaient toujours là et l'ambiance restait toujours aussi festive après les victoires des Bleus….

Puis vint le soir du quart de finale contre l'Afrique du Sud….

La journée allait être longue pour les bénévoles…vente de boudin le matin, matchs à domicile pour nos deux équipes seniors l'après-midi puis retransmission du quart de finale le soir...mais peu importe.... tous ont répondu présents...et le job a été assuré.....

Peu avant 21h00 une foule très dense s'est réunie au stade du Champ malgré le temps automnal qui commençait à s'installer.

Puis ce fut le temps des hymnes nationaux, la Marseillaise chantée à tue-tête par tous nos fidèles spectateurs a dû être entendue loin dans Saint Bénigne....puis le match avec des ovations lors de chaque point marqué par l'équipe de France....puis le coup de sifflet final… puis l'immense déception pour nous tous…il manque un tout petit point…l'ambiance ne sera pas à la fête ce soir...

Les retransmissions des phases finales continueront avec pour seul public quelques fidèles, mais le cœur n'y est plus….

Il est à noter que ces soirées au stade se sont déroulées sans incident, dans un climat de convivialité exemplaire et je remercie tous les spectateurs présents d'avoir contribué à cette ambiance qui caractérise tant le rugby.

Si vous avez envie de retrouver cette ambiance, je vous invite à nous rejoindre lors des matchs de nos Jaunes et Bleus les dimanches après-midi.

Un grand coup de chapeau également aux bénévoles qui n'ont pas économisé leurs efforts pour la réussite de ces soirées.

Bulletin 2ème.indd 41 03/01/2024 08:46

Les conscrits

2024

Comme chaque année la tradition des conscrits se renouvelle. Dix ans plus tard, c'est à notre tour de vous porter cocardes et chapeaux aux classards de la 4 !

De nombreux évènements vous attendent pour rythmer vos journées et soirées :

Le samedi 10 février 2024, nous organisons le bal des classes, moment privilégié des jeunes et, nous l'espérons, des différentes générations pour un avant-gout de retrouvailles.

Les vraies retrouvailles auront lieu le samedi 9 mars 2024 pour le traditionnel banquet des classes. Il sera suivi des matefaims organisés par les sous conscrits de la 5 le dimanche.

Tous ces évènements se dérouleront à la salle multifonction de Saint Bénigne.

En bref, vous êtes né dans les années finissant par 4, vous vivez à Saint Bénigne ou vous viviez à Saint Bénigne, vous êtes motivé, prêt à passer de bons moments et nous avons oublié de vous contacter, CONTACTEZ-NOUS au 06 68 39 90 52.

Nous serons ravies de vous accueillir parmi nous.

La présidente Lucie Bonnet et son équipe !

Bulletin 2ème.indd 42 03/01/2024 08:46

Anciens combattants

Très logiquement, le nombre d'Anciens Combattants est en baisse constante.

Le monde combattant est majoritairement composé d'anciens de la guerre d'Algérie, dont les plus jeunes approchent aujourd'hui, les 80 ans.

Le nombre de militaires actuellement déployé en « Opérations Extérieures » dans divers conflits est largement inférieur. Ainsi, le nombre annuel de décès de bénéficiaires de la carte du combattant, 50 000 environ, dépasse largement le nombre de nouvelles attributions, 15 000.

De nombreux conflits à travers le monde, surtout en Afrique, Tchad, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Rwanda, mais aussi en Europe avec l'éclatement de l'Ex-Yougoslavie dans les années 1990, l'Afghanistan, l'Irak, la Syrie et bien d'autres, ont généré un nombre important de combattants dits de la 4° génération du feu.

Contrairement aux précédentes générations du feu, engagées sur un même théâtre d'opération durant plusieurs années, cette génération, issue d'une armée professionnelle, est engagée dans des opérations souvent très différentes les unes des autres. D'ici quelques années, mais c'est un phénomène déjà bien visible, les Anciens Combattants seront plus jeunes, ils comprendront d'avantage d'actifs que de retraités, et tendront aussi à se féminiser.

Avec l'élargissement du monde combattant aux victimes civiles d'actes de guerre et de terrorisme, l'ONACVG, Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, dont nous dépendons, tenant compte des ces évolutions est devenue, depuis le 1er janvier 2023, l'ONaCVG, Office National des Combattants et Victimes de Guerre.

Avec l'élargissement du monde combattant aux victimes civiles d'actes de guerre et de terrorisme, l'ONACVG, Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, dont nous dépendons, tenant compte des ces évolutions est devenue, depuis le 1er janvier 2023, l'ONaCVG, Office National des Combattants et Victimes de Guerre.

Nombre de communes n'ont plus d'Anciens Combattants ou Ceux qui restent sont trop âgés pour participer aux diverses commémorations. Les drapeaux disparaissent ainsi progressivement de ces cérémonies.

C'est pourquoi notre Association a décidé d'apporter son aide et son soutien aux communes avoisinantes qui en ont fait la demande. Bien évidemment notre commune reste prioritaire et même si l'organisation de plusieurs cérémonies patriotiques le même jour à divers endroits devient un vrai casse-tête, devoir de mémoire oblige, nous y serons.

A voir ou revoir cependant certaines modalités pratiques car bien évidemment d'autres facteurs sont à prendre en compte comme la disponibilité des diverses formations musicales qui elles aussi, sont très demandées.

De nombreux personnels, civils ou militaires, ont participé à la création et à la montée en puissance de notre force de dissuasion. Que ce soit au Sahara dans les années 60, ou en Polynésie Française, l'Etat reconnaît enfin le rôle déterminant qu'ils ont joué pour la sécurité de notre pays.

Il a donc été décidé la création d'une agrafe spécifique « Essais Nucléaires » avec attribution de la médaille de la défense nationale à titre exceptionnel à tous ces personnels, civils ou militaires.

Si vous êtes concernés ou pensez l'être, n'hésitez pas à me contacter.

souhaitons que s'apaise le bruit des canons.

André Riaza

Bulletin 2ème.indd 43 03/01/2024 08:46

L'amicale des pompiers

C'est le 29 janvier que l'amicale des sapeurs pompiers de Saint Bénigne s'est réunie pour la première fois en 2023, à l'occasion de la traditionnelle Assemblée Générale. La participation active des habitants de la commune aux manifestations de l'année précédente a permis de présenter un bilan positif à l'ensemble des conviés.

A l'issue de l'AG, les conditions sanitaires n'auront pas empêché cette année la tenue du traditionnel repas réunissant les anciens et les actifs.

En 2023, la fête cantonale avait de nouveau lieu au mois de juin, le samedi 3.

Défilé, repas réunissant tous les pompiers du canton, animations des JSP… et surtout parcours sportif ont rythmé cette chaude journée à Pont de Vaux.

Les SP de St Bénigne ont obtenu des résultats très honorables avec la participation de 3 sapeurs pompiers locaux.

Le 5 novembre avait lieu à la caserne la vente de saucisses et andouillettes accompagnées de gratin Dauphinois. Un succès encore cette année grâce à la qualité des plats à emporter et la convivialité de la matinée qui attirent de nombreux habitants mais aussi les pompiers des communes voisines.

Enfin, et comme chaque fin d'année, nous vous remercions pour l'accueil chaleureux que vous nous réservez lors de notre visite pour la distribution des calendriers.

L'amicale des sapeurs pompiers

Bulletin 2ème.indd 44 03/01/2024 08:46

AIDE AU TRANSPORT
des personnes âgées de 70 ans et plus

Dans le cadre de sa politique en faveur des personnes âgées, la Communauté de communes Bresse et Saône met en place une action pour faciliter leurs déplacements au quotidien en apportant une aide financière au transport des personnes âgées de 70 ans et plus, non imposables sur le revenu.

Comment en bénéficier ?

Le bénéficiaire doit se rendre dans la Mairie de sa commune de résidence. Muni de sa carte d'identité et de son avis d'imposition, le bénéficiaire se voit remettre :

- **une carte de transport nominative**, sur laquelle doit être apposée une photo d'identité
- **un carnet de 15 tickets de transport**
D'une valeur unitaire de 5€ l'unité, ils sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Comment payer son taxi ?

Le bénéficiaire choisit de régler une partie ou la totalité de la course avec ses tickets de transport.

Déplacez-vous selon vos envies

Ces tickets de transport peuvent être utilisés selon les envies et besoins des bénéficiaires : pour les loisirs, pour les déplacements médicaux…

Les transporteurs conventionnés :

Dommart'Ain Taxi : Bâgé-Dommartin
BR Taxi : Bâgé-le-Châtel
Allo Thomas Taxi : Feillens
Taxi Service : Feillens
Taxi Pro : Manziat
Mickaël Taxi : Ozan
Ambulances-Taxis Pont-de-Vaux : 03 85 23 86 10
Taxi Bâgé : Bâgé-Dommartin

PORTAGE DES REPAS
A VOTRE DOMICILE

Comment fonctionne le portage de repas?

Le repas est livré au domicile du bénéficiaire :
LUNDI : livraison du repas du lundi
MARDI : livraison des repas du mardi et mercredi
MERCREDI : pas de livraison
JEUDI : livraison des repas du jeudi et vendredi
VENDREDI : livraison des repas du samedi et dimanche

La livraison s'effectue avec un camion frigori- fique et les repas sconditionnés dans des barquettes pouvant passer au four micro-ondes.

Le livreur remet le repas au bénéficiaire ou peut le ranger dans le réfrigérateur avec son accord.

Qui peut bénéficier du service ?

Le service de portage de repas est destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus résidant le territoire de la Communauté de communes Bresse et Saône.

Quel est le coût d'un repas ?

Le coût d'un repas est de 9€. Le coût d'une soupe est de 1€.

Mise en place du service

Inscription auprès de la responsable par téléphone ou par mail.

Le bénéficiaire choisit la fréquence de la livrai- son des repas (quotidienne ou à la carte) avec la possibilité de modifier sa commande au minimum 7 jours à l'avance.

Pas d'adaptation possible des menus aux différents régimes !

Il faut compter 7 jours pour la mise en place effective du service.

Renseignements :

Sophie Berry : Tel. 03 85 36 37 60
sberry@ccbresseetsaone.fr

Communauté de Communes
BRESSE & SAÔNE

Bulletin 2ème.indd 45 03/01/2024 08:46

La Croix Rouge

CROIX ROUGE FRANCAISE
UNITE LOCALE DU VAL DE SAONE

La Croix Rouge est présente sur la communauté de communes sur deux sites :

- **A Pont de Vaux à l'Arquebuse 19 rue Adrien Thierry**
- **A Replonges , 363 rue Janin**

L'unité locale compte une vingtaine de bénévoles sur chacun des 2 secteurs.

Pour les bénévoles de la Croix Rouge, la lutte contre la précarité sous toutes ses formes et l'organisation des secours sont notre raison d'être.

Nos activités sont multiples et possibles grâce à la générosité de tous.

Nous travaillons en permanence avec les assistantes sociales des points solidarité de notre secteur qui nous signalent les familles dans le besoin.

Grâce aux produits fournis par la banque alimentaire, nous distribuons chaque semaine des colis aux familles signalées. Nous participons activement à la collecte de fin novembre pour alimenter la banque alimentaire

Lors des permanences , nous recevons des personnes qui ont besoin de parler et de se sentir écouter et aider. Venez nous renccccontrer le permaneences ont lieu :

A Pont de Vaux : le mercredi matin de 9h à 12h
Martine Dupuy d'Angeac, Tel : 03 85 30 93 95.

A Replonges : les 1er et 3ème samedi matin
Jocelyne Chameroy, Tel : 03 85 31 12 65.

Nous organisons des braderies de vêtements qui ont toujours du succès. Les bénévoles trient régulièrement tous les sacs qui nous sont donnés.

La Croix rouge assure également des initiations aux premiers secours grand public dans les écoles.

Nous avons toujouors besoin de bénévoles. N'hésitez pas à venir renforcer nos équipes.

S'engager à la Croix Rouge, c'est prendre part à son action universelle et humanitaire en luttant contre toutes les formes de précarité et de souffrance.

Bulletin 2ème.indd 46 03/01/2024 08:46

Le don du sang

« Donnez votre Sang »

à la Salle des Fêtes de Pont-de-Vaux
de 9h à 12h30 et de 15h30 à 19h.
- Lundi 05 février 2024
- Lundi 15 avril 2024
- Jeudi 27 juin 2024 (14 h 30 à 19 h)
- Lundi 16 septembre 2024
- Lundi 18 novembre 2024

A la suite d'une démarche de sensibilisartion au don du sang conduite en partenariat avec le Club de rugby;les sapeuirs-pompiers et le Crédit Agricole des jeunes gens se sont portés volontaires comme ces deux jeunes rugbymans

L'Ethique pour le don du Sang reste :

- ANONYMAT
- BÉNÉVOLAT
- VOLONTARIAT
- NON-PROFIT
- SÉCURITÉ
- HYGIÈNE
- QUALITÉ

Nous vous attendons nombreux, tant pour les Dons du Sang, que votre participation à nos diverses manifestations et votre aide à promouvoir le Don du Sang autour de vous.

Et surtout n'oubliez pas les 7 bonnes raisons de donner son sang !

- Un jour vous pouvez, vous aussi, en avoir besoin : maladie, accident, etc…
- Chaque don compte : il en faut 10 000 par jour !
- Vous pouvez sauver la vie de quatre personnes !
- Juste majeur ou retraité, vous pouvez donner votre sang jusqu'à 71 ans !
- C'est rapide, ça prend moins d'une heure et une petite collation vous est offerte à la sortie !
- Ça ne présente aucun risque, un médecin vous rencontre avant le don !
- C'est un acte généreux car pas de profit inancier mais la satisfaction de contribuer à sauver des vies !

Nous serions heureux de vous rencontrer pour un moment d'échange et d'information lors de notre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

qui aura lieu le

Vendredi 8 mars 2024
à 18 heures
Salle bleue de la Mairie à Pont-de-Vaux

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles PONT-DE-VAUX et ENVIRONS

Bulletin 2ème.indd 47 03/01/2024 08:46

Espace innovant, idéal pour découvrir la faune, la flore et les richesses naturelles locales. Pas moins de 4 sites remarquables, labelisés Espaces Naturels Sensibles (ENS) vous accueillent dans un rayon de 8km autour de Pont-de-Vaux !

Exposition interactive

Découvrir la faune, la flore du territoire Bresse-Val de Saône. Au moyen de bornes, table et plancher tactiles, l'exposition offre une réelle découverte intuitive et ludique pour petits et grands.

Explorer la prairie inondable du Val de Saône et ses oiseaux, pêchez des poissons virtuels, protégez les dunes des Charmes, testez vos connaissances sur le cycle de l'eau. Surfez sur la table tactile à la rencontre du castor…

Nouveau film : Voyage au cœur des paysages en Bresse-Val de Saône grâce à de magnifiques prises de vue projetées sur écran géant en haute résolution.

Tarif : 4€/ adulte, 2€ / étudiant, gratuit jusqu'à 16 ans. Durée : 1h30 environ.
Exposition accessible aux personnes à mobilité réduite. Salle climatisée

Nouveaux parcours d'aventures scénarisés Explor Games®

« La légende des mystérieux géants »

Munis d'une tablette, d'une boussole, d'un livret et de jumelles, transformez-vous en aventuriers avec pour mission d'aider Mister Pic et le professeur Chêne à retrouver les 10 plus grands arbres éparpillés sur le territoire de Pont-de-Vaux.10 énigmes sont à résoudre. Lieu : autour du plan d'eau et du port de plaisance de Pont-de-Vaux. Parcours 2,5km, plat et accessible à tous
Durée : environ 1h30. A partir de 7 ans. Tarif : 10€/tablette fournie (4 personnes)

« Les mondes minuscules : À l'assaut des sables !»

Un parcours d'aventure Explor Games® vous entraine au cœur de l'Espace naturel sensible des Dunes des Charmes à Sermoyer, où défis et énigmes vous attendent. Immersion garantie !

Parcours de 2,4km. Durée : 1h30- A partir de 7 ans. Tarif : gratuit, application à télécharger sur votre téléphone ou 10€/ tablette fournie à la Maison de l'eau.

Horaires /Ouverture au public individuel :

Mai à octobre : mercredi et samedi, 14h -18h - Vacances hiver, printemps et automne : du mardi au samedi, 14h -18h - Juillet et août : du mardi au dimanche, 14h -18h

Accueil des groupes :

Visite guidée sur rdv toute l'année. Tarif : 5€/adulte, 1 gratuité toutes les 20 entrées.

Accueil des scolaires et centres de loisirs :

Toute l'année sur réservation : Visite exposition commentée : 3€/enfant

Journées et cycles d'animations sur les thèmes de l'environnement et du développement durable « à la carte »

Maison de l'Eau et de la Nature
Route de Fleurville • Pont-de-Vaux - 03 85 33 03 34
Maison.eau.nature@ccbresseetsaone.fr
www.maison-eau-nature.com - FB : maisoneauetnature01

Bulletin 2ème.indd 48 03/01/2024 08:46

Calendrier des fêtes

Premier semestre 2024

Janvier	Dimanche 7	Vœux du Maire – Salle multifonction
	Mardi 9	Vin chaud de la marche : St BEAAL
	Jeudi 11	Assemblée générale du Club de Randonnée
	Dimanche 21	Loto : Cantine Scolaire – Salle multifonction
	Dimanche 28	Assemblée Générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
Février	Samedi 3	Spectacle de Bresse Impro – Salle multifonction
	Samedi 10	Fête conscrits 10 ans Bal des Conscrits - Salle multifonction
	Samedi 17	Vente de plats à emporter : Sou des Ecoles Salle multifonction
		Vente de plats à emporter : Jaunes et bleus - Stade
	Mercredi 21	Repas des aînés de St BEAAL
	Vendredi 23	Loto de la Société de Chasse – Salle multifonction
	Samedi 24	Assemblée Générale et repas : Proximi'Caa
Mars	Samedi 9	Banquet des Conscrits
	Dimanche 10	Matefaims des Sous-Conscrits – Salle multifonction
	Vendredi 22	Fête du Printemps : Ecole
	Samedi 23	Société de chasse - Plat à emporter
	Dimanche 24	Concours de sauts d'obstacles – Cavaliers du pré fleuri centre équestre
	Dimanche 24	Vente de plats à emporter : Cantine - Salle multifonction
Avril	Jeudi 11	20 ans du Club de randonnée -Salle multifonction
	Vendredi 12	Carnaval : Sou des écoles – cours de l'école
	Dimanche 14	Spectacle : St BEAAL – Salle multifonction
	Dimanche 21	Concert RAN TAN PLAN – Salle multifonction
Mai	Jeudi 2	Troc de plants : St BEAAL – Parking Mairie
	Samedi 4	Soirée Joueurs RCHB - Salle multifonction
	Dimanche 5	Course d'orientation : 1,2,3 Soleil – autour de la mairie
	Mercredi 8	Commémoration de la Victoire
	Jeudi 9	Challenge Temporal – Jaunes et bleus – Stade
	Mercredi 29	Concours de pétanque – St BEAAL – terrain de pétanque
Juin	Samedi 1	Concours pétanque – Cantine – terrain de pétanque
	Samedi 8	Vente de Paëlla : Société de la Chasse
	Dimanche 9	Elections européennes
	Dimanche 16	Concours de sauts d'obstacles – Cavaliers du pré fleuri centre équestre
	Vendredi 21	Fête de fin d'année de l'Association 1,2 3 Soleil Ecole de Pont-de-Vaux
	Vendredi 21	Fête de la Musique - Rantanplan - Parvis de l'Eglise
	Jeudi 27	Apéritif de fin d'année : St BEAAL- salle multifonction
	Vendredi 28	Fête de l'Ecole : Sou des Ecoles – Salle multifonction
	Samedi 29	Tournoi rugby touché – RCHB - Stade
	Dimanche 30	Brocante : St BEAAL – Parking de la Mairie

Bulletin 2ème.indd 49 03/01/2024 08:46

Calendrier des fêtes

Deuxième semestre 2024

Juillet	Samedi 6	Fête des cavaliers de Pré Fleuri
Septembre	Dimanche 1	Challenge Besson-Bouvard : RCHB - Stade
	Jeudi 5	Assemblée Générale : St BEAAL – Salle multifonction
	Samedi 14	Portes ouvertes : St BEAAL Salle de musique (près de la bibliothèque)
	Samedi 21	20 ans de l'association Proxim C'AA – Salle multifonction
	Vendredi 27	Assemblées Générales : Associations de l'école
Octobre	Samedi 12	Repas des ainés de la commune - Salle multifonction
	Dimanche 20	Vente boudin / boulettes : Jaunes et bleus – Stade
	Dimanche 20	Concours de sauts d'obstacles – les cavaliers du pré fleuri centre équestre
Novembre	Dimanche 3	Vente de plats à emporter : Amicale des sapeurs-pompiers Caserne des Pompiers
	Lundi 11	Commémoration de l'Armistice et repas communal - Salle multifonction
	Samedi 16	Spectacle Bresse Impro - Salle multifonction
	Dimanche 17	Spectacle Bresse Impro - Salle multifonction
	Samedi 23	Repas Beaujolais nouveau de St BEAAL - Salle multifonction
	Samedi 30	Vente de tartiflette : Joueurs du RCHB - Stade
Décembre	Dimanche 1	Bourse aux jouets et vente de plats à emporter Sou des écoles – Salle multifonction
	Samedi 7	Vente de sapins : Sou des écoles – Parking de la mairie
	Dimanche 15	Vente andouillette et saucisson chaud - Jaunes et Bleus - Stade

Bulletin 2ème.indd 50 03/01/2024 08:46

LES CONSCRITS DES CLASSES EN 3

Bulletin 2ème.indd 51 03/01/2024 08:46

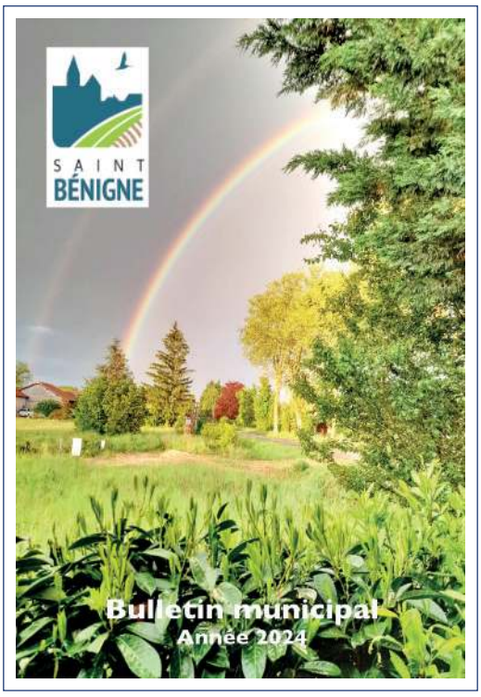

Un arc-en-ciel sur le village
et son environnement bucolique.

Commune de Saint-Bénigne
Bulletin municipal
Année 2024

Bulletin 2ème.indd 52 03/01/2024 08:46